



Non à la militarisation de l'École et à l'embrigadement de la jeunesse !

Classes défense, « acculturation » à la défense, service national volontaire, interventions militaires dans les établissements, hausse des dépenses d'armement au détriment des services publics : les gouvernements multiplient les dispositifs visant à rapprocher l'École de l'armée. Fidèle à ses principes de paix, d'indépendance et de défense du service public d'Éducation, la FNEC FP-FO refuse cette logique de militarisation de la jeunesse et revendique le retrait de toutes les mesures qui transforment l'École en instrument de préparation à la guerre.

En septembre 2025, le premier ministre Lecornu, dans le cadre de son premier gouvernement, annonçait la fin du **Service National Universel (SNU)**, mis en place en 2019, à destination des lycéens de 15 à 17 ans, et dont la **FNEC FP-FO a toujours revendiqué l'abandon**.

Cependant, l'arrêt du SNU ne signait pas la fin de tout projet de militarisation de la jeunesse pour le président Macron, totalement aligné sur l'escalade guerrière au plan mondial, depuis 2022 qui répétait lors de ses vœux aux armées, le 20 janvier 2025, qu'il fallait « permettre à une jeunesse volontaire d'apprendre avec les armées et d'en renforcer les rangs », de sorte que **les dispositifs visant à transformer l'École à la fois en lieu et en instrument d'embrigadement de la jeunesse ont continué à s'accumuler** :

- **Les classes de défense et de sécurité globale (CDSG)**, créées en 2005. Elles sont actuellement plus de 1 200, scolarisant 32 000 élèves, et de l'avis même du ministère, elles constituent « *une priorité ministérielle, dont l'objectif est, à court terme, d'en doubler le nombre et couvrir tout le territoire national* ». Pour compléter cet objectif, le ministre de l'Éducation nationale envisage ces classes en lycée, comme un cursus de trois ans, de la seconde à la terminale, avec lors de l'obtention du baccalauréat une mention « défense ». S'y ajoutent des dispositifs comme les « **cadets de la défense** » consistant « *à accueillir des collégiens ou des lycéens au sein d'unités militaires dans le cadre d'un partenariat avec les établissements scolaires environnants* », ou encore les rallyes citoyens, événements organisés par les trinômes académiques (associant les autorités militaires et de l'Éducation nationale) afin de mettre en contact des élèves avec des unités militaires ou de sécurité.

La FNEC FP-FO revendique l'abandon des classes défense et de tous les dispositifs reposant sur un partenariat entre l'école et l'armée



- **Le guide « acculturer les jeunes à la défense »** publié par le ministère de l'Éducation nationale en novembre 2025 et préconisant d'utiliser les stages en entreprise du collège au lycée (*séquences d'observation en milieu professionnel en classes de 3ème et de 2nde*) et au lycée professionnel (périodes de formation en milieu professionnel – PFMP) pour développer les contacts entre les élèves et les militaires ou les corps en uniforme ;

La FNEC FP-FO revendique le retrait du guide « Acculturer les jeunes à la défense »



- **L'alignement du calendrier du service national volontaire (SNV) sur celui de Parcoursup** afin de favoriser l'engagement de jeunes bacheliers sans affectation dans le supérieur à l'issue de la première phase d'admission (103 000 jeunes concernés en juillet 2025), avec, pour susciter les vocations, la promesse d'une rémunération de 800 € par mois, et des crédits ECTS (système européen d'équivalence des compétences entre les universités) ;

Abrogation du SNV et arrêt de sa promotion au sein des établissements scolaires !

- **La proposition de loi Blanchet pour renforcer l'enseignement à la défense** au collège et au lycée, en l'instituant comme matière à part entière et pouvant être dispensée par des réservistes, dans le cadre du parcours de citoyenneté, adoptée en première lecture à l'assemblée nationale le 26 mars 2026.

Retrait de la proposition de loi Blanchet !
(La FNEC FP-FO s'est adressée aux députés pour qu'ils votent contre)



Pour la FNEC FP-FO,
la mission principale de l'École est d'instruire les
élèves, pas de leur inculquer une culture militaire
pour les pousser dans les rangs de l'armée.

À tous ces dispositifs peuvent également être ajoutées les formations de plus en plus nombreuses proposées aux enseignants en partenariat avec l'armée, comme par exemple dans l'académie de Normandie, où, à la rentrée 2025, les professeurs d'Histoire-Géographie ont été invités à des conférences sur des sujets tels que « *Le soldat augmenté : peut-on devenir toujours plus performant ?* » ou « *Manipulation de l'information : la guerre cognitive aura-t-elle lieu ?* », animées par un officier de l'état-major des armées.

De même la propagande belliciste bat son plein dans les universités, avec l'organisation de pseudo-conférences sur le thème « se préparer à la guerre ».

La FNEC FP-FO a organisé plusieurs rassemblements pour empêcher la venue de militaires au sein de l'école et des universités. Ainsi, en janvier 2026, le général Mandon, Chef d'Etat major des Armées, celui qui veut que le pays « accepte de perdre ses enfants », a dû renoncer à sa Conférence à la Sorbonne, suite au rassemblement organisé par FO devant l'Université.



La FNEC FP-FO, engagée
avec les personnels, les parents, les jeunes, dans le
combat concret contre la marche à la guerre, contre
la militarisation de l'École et pour la satisfaction
des revendications !

Attachée aux principes fondateurs du mouvement ouvrier que sont l'internationalisme et le pacifisme, la FNEC FP-FO n'a de cesse de réaffirmer son opposition à la guerre, à toutes les guerres, qu'il s'agisse de la guerre russo-ukrainienne, des massacres en Palestine par l'Etat d'Israël, de la guerre israélo-américaine contre l'Iran, le Liban... À ce titre, elle a soutenu et continue à soutenir toutes les mobilisations pour la paix et en solidarité avec les Palestiniens, notamment à l'initiative des étudiants de Sciences Po ou d'autres universités, ou des lycéens de nombreux établissements dans tout le pays, et elle condamne la répression d'État contre tous ceux, militants syndicalistes, démocrates, jeunes, qui refusent le génocide des Palestiniens.

Avec sa confédération, la cgt-FO, elle « (...) refuse l'augmentation sans fin des dépenses militaires au détriment du service public, et incompatible avec la satisfaction des

revendications (...) exige le cessez-le-feu partout dans le monde, en particulier en Ukraine, en Iran, au Liban ainsi que l'arrêt des massacres en Palestine (...) appelle ses syndicats à prendre les initiatives nécessaires pour empêcher la guerre » et elle « demande le retrait de toutes les mesures visant à militariser l'école et à embrigader la jeunesse » (Résolution générale du congrès confédéral FO de Dijon, avril 2026).

L'ARMÉE RECRUTE AU LYCÉE



**La FNEC FP-FO combat pour le retrait de
la Loi de programmation militaire !**

Ce projet de loi prévoit une augmentation de 36 milliards d'euros des dépenses militaires, désormais prioritaires sur le budget de l'École publique (avec 68,4 milliards d'euros pour la « mission défense » contre 63,02 milliards pour l'Éducation), la mise en place d'un régime d'exception remettant en cause le droit commun et les libertés fondamentales, et des mesures préparant le retour de la conscription, avec notamment un recensement des Français dès l'âge de 16 ans visant « *apprécier leur disponibilité, leur motivation et leurs aptitudes pour servir* ».



Des articles de ce projet de loi visant à fixer le service national volontaire ont été soumis au vote des syndicats de fonctionnaires, lors du Conseil Commun de la Fonction publique le 5 février 2026.

Vote global sur le texte :

Pour : CFDT, UNSA, employeurs hospitaliers

Contre : FO, Solidaires

Abstention : CGT, FSU, FAFP, employeurs territoriaux

4 MAI 2026

Le 4 mai 2026, alors que le projet de loi d'actualisation de la Loi de programmation militaire était présentée à l'assemblée nationale, la FNEC FP-FO, lors d'un rassemblement aux Invalides, avec d'autres syndicats et fédérations de la CGT et de FO, a dénoncé l'explosion des budgets militaires financée par des coupes dans l'école, l'hôpital et les services publics, la militarisation croissante de la société, de l'école et a lancé un appel à la mobilisation, et à l'unité internationale pour empêcher la guerre et défendre les droits sociaux.

6 MAI 2026

Le 6 mai 2026, une délégation FNEC FP-FO était reçue au ministère. La délégation a rappelé son opposition à la militarisation de l'école, puis a alerté les représentants du ministre sur des dérives constatées dans certains départements, comme en Côte d'Or où l'intervention de la gendarmerie dans un collège, devant initialement porter sur le cyber harcèlement a finalement donné lieu à un cours sur les armes, durant lequel a été présenté aux élèves un panorama des différentes sortes d'armes existantes et des utilisations qui pouvaient en être faites selon les circonstances.

La FNEC FP-FO relaye l'appel « Ecole contre la guerre » dans toute la France

Le 19 mai, les personnels du collège Jean Lolive de Pantin réunissaient dans l'unité avec les syndicats SNFOLC, CGT, SNES, SUD et CNT des personnels et parents de 14 établissements de Seine-St-Denis et lançaient une pétition déclarant : « *Nous n'acculturons pas nos élèves « aux enjeux de la défense (en vue) d'un réarmement moral de la population (...). (...) Nous voulons enseigner. Nous voulons des heures pour nos disciplines. Nous voulons que le nombre d'élèves par classe soit limité. (...) Comme enseignants, CPE, AED, AESH, assistante sociale, infirmière, médecin scolaire, on ne marche plus. Qui veut la paix, prépare la paix. Nous voulons arrêter cette politique d'armement qui détruit nos services publics* ».

La FNEC FP-FO appelle à signer et faire signer cette pétition.



D'ores et déjà, dans plusieurs départements comme la Côte d'Or, l'Essonne, la Haute Loire, les Hauts-de-Seine, l'Indre-et-Loire, la Loire Atlantique, la Seine-Maritime, la Seine-Saint-Denis, le Tarn-et-Garonne, le Var, etc. les personnels s'organisent et se mobilisent avec les syndicats de la FNEC FP-FO pour s'opposer à la diffusion de la propagande militaire auprès de leurs élèves, et à la mise en place des « classes défense ».

La FNEC FP-FO appelle à multiplier et généraliser les initiatives dans ce sens.

La FNEC FP-FO aux côtés de la jeunesse mobilisée

À Caen, Marseille, Paris, Pont-Audemer... les lycéens se sont rassemblés devant leurs établissements contre les suppressions d'options et des heures de cours les privant des moyens d'étudier, et contre la militarisation de l'École. Dans plusieurs universités, les étudiants et leurs organisations organisent des mobilisations pour refuser la propagande guerrière.

Ils ont raison ! La FNEC FP-FO et ses syndicats se tiennent aux côtés de tous ceux, personnels, parents, lycéens, qui refusent la marche à la guerre, la militarisation de la société, de l'école et l'embrigadement de la jeunesse. Elle soutient et appelle à multiplier toutes les initiatives dans ce sens, afin de réunir les conditions du rapport de force qui contraindra le ministère à répondre aux revendications :

- **Retrait du guide « acculturer les jeunes à la défense » ;**
- **Abandon des classes défenses et de tout dispositif reposant sur un partenariat entre l'école et l'armée ;**
- **Abrogation du SNV et l'arrêt de sa promotion au sein des établissements scolaires ;**
- **Retrait de la proposition de loi Blanchet pour le renforcement de l'enseignement à la défense ;**
- **Retrait du projet de loi d'actualisation de la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 ;**
- **De l'argent pour l'École, l'Hôpital, les services publics, les salaires, les postes, pas pour la guerre !**

**Élections
professionnelles
2026**



du 3 au 10 décembre

je vote

FNEC FP-FO